

Vous vous mariez...



Votre foyer sera-t-il un havre d'amour et de paix?

Le mariage évoque des sentiments d'amour, d'affection, de bienveillance et d'entraide. À quoi ressemblera votre foyer?

Le mariage n'est pas une décision à prendre à la légère. Les couples qui prennent cet engagement ont l'occasion et la responsabilité de fonder un foyer qui offre soutien, amour et sécurité à tous les membres de la famille.

Toutefois, il arrive que cet équilibre ne soit pas au rendez-vous. Le chez-soi de certaines personnes peut être un endroit violent et terrifiant où on les abaisse et les humilie. Ces foyers sont dévastés par ce qu'on appelle la *violence familiale*.

Mais nous nous aimons!

Il faut plus qu'un sentiment amoureux pour faire de votre foyer un véritable havre d'amour et de paix. Certaines personnes aimantes et sensibles un instant peuvent se montrer avides de contrôle et manipulatrices l'instant d'après. Dans bien des cas, leur fort tempérament se révèle d'abord par une colère orageuse suivie de remords, de tendresse, de cadeaux et de promesses. Certaines disent regretter le mal qu'elles vous ont fait, pleurent, menacent de se suicider ou implorent votre pardon. Mais elles se laissent aller de nouveau et retombent dans le cycle de la violence. Si vous reconnaissez là votre relation de couple, vous devriez obtenir de l'aide dès maintenant, car la situation s'aggrave habituellement avec le temps.

Réfléchissez aux façons de vivre votre relation dans l'harmonie et le soutien mutuel.



Toutes les familles n'ont-elles pas leurs querelles?

Bien entendu, les membres d'une famille ne s'entendent pas toujours sur tout et peuvent se disputer à l'occasion, mais ces prises de bec sont difficilement comparables aux mauvais traitements systématiques dont souffrent les victimes de violence familiale. Beaucoup d'entre elles vivent dans le désespoir, se culpabilisent, pensent au suicide ou se réfugient dans la drogue ou l'alcool. Les enfants qui grandissent dans un milieu où les insultes, les corrections et les menaces peuplent le quotidien peuvent en venir à penser qu'il s'agit d'une vie familiale « normale » et triment leur misère d'une génération à l'autre. Pourtant, de tels comportements sont inacceptables.

Tout ira mieux lorsque nous serons mariés!

Le mariage n'est pas le remède miracle d'une relation malade. Une fois mariées, beaucoup de personnes victimes de mauvais traitements se sentent prises au piège. Elles préfèrent souffrir plutôt que quitter leur partenaire, et ce pour plusieurs raisons :

- Elles ne veulent pas rompre le serment du mariage. Pourtant, leur partenaire a déjà trahi ce serment en agissant de la sorte.
- Elles craignent de se faire juger par leur famille, leurs amis, l'Église et leurs concitoyens, sans se rendre compte que ces personnes peuvent leur apporter le soutien le plus précieux.
- Elles se sentent honteuses et coupables.
- Elles aiment leur conjoint et espèrent qu'il changera.
- Elles sont dépendantes financièrement et ont de jeunes enfants.
- Elles craignent de ne pas être crues parce que l'auteur des mauvais traitements subvient aux besoins de sa famille, semble être un bon parent et est respecté des membres de sa collectivité.
- Elles ne sont pas au courant des possibilités qui s'offrent à elles, des services sociaux, des solutions juridiques et des mesures de soutien dont elles pourraient se prévaloir.

Le cycle de la violence est tenace. Réfléchissez sérieusement à vos projets avant de vous retrouver dans un mariage en difficulté. Rappelez-vous que vous courez peut-être un danger.

Peut-on changer les choses si on y met beaucoup d'efforts?

Il n'est pas facile de changer. Si vous vivez une relation violente ou négative actuellement et que vous décidez de vous marier sans chercher de l'aide, votre foyer ne sera peut-être jamais un endroit paisible. Songez aux points suivants :

- **Il est impossible de changer quelqu'un d'autre – la personne elle-même doit vouloir changer.** Votre partenaire doit admettre qu'il ou elle a tort de vous faire du mal, et doit prendre la décision de demander de l'aide et de consulter quelqu'un afin de corriger son comportement.
- **Même si votre partenaire s'excuse et promet que les choses changeront, rien ne garantit que ces promesses deviendront réalité.** Tenter d'oublier les insultes ou espérer que les choses s'arrangent n'est pas une solution. La situation va probablement s'empirer.
- **Si vos rapports ne s'améliorent pas, vos enfants en souffriront même s'ils ne sont pas directement victimes de mauvais traitements.** Les enfants dont un parent rabaisse ou fait souffrir son conjoint ou sa conjointe deviennent souvent anxieux et confus. Ils peuvent même perdre tout respect envers leur parent victime. De plus, ils risquent davantage de recréer un milieu de violence dans leurs relations par la suite.
- **Votre partenaire peut jeter le blâme sur vous pour tout ce qui va mal.** En effet, la plupart des auteurs de mauvais traitements font porter la responsabilité de leurs actes sur les autres ou se trouvent des excuses. Pourtant, aucune excuse ne peut justifier la violence, et personne ne mérite d'être maltraité. Votre conjoint ou votre conjointe doit changer.
- **Les choses ne changeront pas du jour au lendemain.** Il faut vraiment vouloir changer et accepter de l'aide de quelqu'un d'autre.

Ça ne peut nous arriver! Pas à nous!

Beaucoup de personnes n'associent pas leur situation à de la violence familiale car elles n'ont jamais été battues par leur partenaire. Pourtant, la violence n'est pas que physique et personne n'est complètement à l'abri de celle-ci.

Les mauvais traitements comprennent parfois de la violence psychologique, qui se manifeste par des insultes constantes, des humiliations et des tentatives d'isolement par rapport à la famille et aux amis. Ce type de violence peut être exercé de façon subtile, par exemple en vous décourageant d'aller faire l'épicerie ou d'utiliser la voiture, ou prendre des formes plus menaçantes et viser vos enfants, vos animaux, vos biens ou vous-même.



L'exploitation financière constitue une autre forme de contrôle. Votre partenaire insiste alors pour avoir la mainmise sur les finances du ménage et tente de vous mettre dans une situation de dépendance complète. Les agressions sexuelles sont une autre expression de la violence conjugale et considérées comme telles même entre deux conjoints mariés, lorsqu'il y a attouchements ou rapports sexuels non désirés ou forcés.

Tous ces types de violences sont condamnables et certains de ces agissements, par exemple les agressions physiques ou sexuelles, constituent des infractions d'ordre criminel. La plupart des auteurs de mauvais traitements finissent par employer la force contre leurs victimes.

Signes à surveiller. Votre conjoint :

Pense-t-il qu'il a toujours raison?

Vous rabaisse-t-il en disant que vous êtes trop gras, trop maigre, laid ou stupide?

Décide-t-il toujours de vos activités et des endroits où aller?

Tente-t-il déterminer votre choix de coiffure et de vêtements?

Veut-il que vous laissiez tomber tous vos amis?

Rabaisse-t-il votre travail ou le genre de cours que vous suivez?

Vous force-t-il à avoir des relations sexuelles lorsque vous n'en avez pas envie?

Se met-il en colère et brise-t-il des choses?

Vous frappe-t-il, vous pousse-t-il ou vous menace-t-il de vous faire mal?

Si vous répondez oui à ces questions, vous vivez peut-être une relation de violence.

Que faire si j'ai répondu oui à ces questions?

Obtenez de l'aide et assurez-vous que la situation a véritablement changé avant de poursuivre vos projets de mariage. Parlez à une personne qui peut vous montrer les choix qui s'offrent à vous. Des ressources sont disponibles, et il y a des gens qui prennent la violence familiale vraiment au sérieux. N'hésitez pas à communiquer avec les personnes ou organismes suivants :

- un conseiller familial ou une clinique de santé mentale;
- un prêtre ou un membre du clergé;
- un médecin de famille, une infirmière-hygiéniste;
- un conseiller en orientation professionnelle;
- un programme d'aide aux employés;
- un agent de police (en cas d'agression physique ou sexuelle);
- une maison de transition de votre région;
- les bureaux de services aux victimes;
- un avocat;
- les programmes d'aide juridique en matière de droit de la famille;
- un service public d'information juridique www.legal-info-legale.nb.ca
- RAVE – www.theraveproject.org – initiative en ligne sur les questions de religion et de violence qui cherche à transmettre des connaissances et à susciter l'action sociale pour aider les familles religieuses touchées par la violence.